

# **Les femmes handicapées otages des religions**

## **Ou comment extraire les femmes handicapées de la gangue des religions**

*(réflexion laïque)*

*Alain PIOT*

**Les femmes et les religions.** La relation entre les deux termes, si j'en crois sa réputation (méritée, certainement) n'est pas des plus harmonieuses. Je vais parler ici principalement du judéo christianisme, ou des sources des trois grands monothéismes qui occupent aujourd'hui le terrain. Mais il ne faudrait pas en conclure que le formatage des esprits, des cultures, s'y réduit. Le développement de la pensée philosophique, tout d'abord hellénistique, avant, pendant et après celui des religions du Livre, n'est pas moins important sur le sujet qui nous occupe, celui de la femme. Mais là aussi les dieux sont invoqués à la rescousse des affirmations, des lois et des dogmes ! (ce qui montre bien que les (H)hommes ne seraient pas capables d'imposer tout seuls leur vision du monde, et surtout de légitimer leur prétendue suprématie...)

Il n'est pas nécessaire d'être familier des textes fondateurs de telle ou telle religion pour s'en emparer ou pour s'en défaire. Un passage de la Bible judéo-chrétienne, une sourate du Coran, un verset d'Évangile, peuvent se lire au premier degré, être commentés avec plus ou moins d'autorité, s'expliquer par le contexte socio-historique (ce que fait l'herméneutique). Cela n'empêche pas ces contenus fondateurs d'une religion déterminée de « contaminer » notre imaginaire, notre fonctionnement symbolique, notre sub-conscient (et même notre inconscient) sans que nous soyons des croyant.e.s, des familier.e.s de la Bible ou du Coran ou du Nouveau-Testament.

C'est dire combien il est délicat et difficile de se dégager d'une emprise aussi prégnante, aussi déterminante. Délicat et difficile de parvenir à une lecture et à une réflexion laïques qui supposent une dissociation. C'est pour cela que j'ai employé l'expression « sortir de la gangue... », qui n'est pas un jugement de valeur, mais une attitude intellectuelle de libre interprétation, de rationalité quasi scientifique,

face à l'irrationnel, à la pensée magique, à l'idéologie, construction humaine qui se proclame divine !

Mon exposé va s'articuler autour de la notion d'exclusion hors de la sphère du sacré : des femmes en premier lieu, et parallèlement du handicap; disons "des infirmes", le handicap étant un terme moderne et même contemporain. De là nous touchons le coeur du sujet, celui que je travaille depuis plusieurs années : les femmes handicapées.

On pourrait dire : "Femmes et Handicapées, même exclusion" ou "Femmes et handicapées, même combat" !

Je vais parler surtout du christianisme, du catholicisme, c'est la religion que je connais le mieux. Et de ses racines bibliques (l'Ancien Testament et le Nouveau). A propos d'infirmité (le mot handicap est très récent, je l'ai dit), on cite souvent ce passage de l'évangile de Jean (IX-2,3) : le groupe des disciples de Jésus rencontre un aveugle. Ces hommes demandent à Jésus : « Rabbi, qui a péché, cet homme ou ses parents pour qu'il soit né aveugle ? » La question est plus importante que la réponse. Pour ces juifs du peuple, il y a une évidence : l'aveugle en question est victime d'un péché. Le tout est de savoir de qui est le péché. **On va donc ergoter sur l'origine du mal, de la culpabilité.** Pas sur le présent de l'homme.

C'est bien à une tradition biblique que se réfèrent les disciples. **L'infirmité est une punition divine consécutive à une faute** (plus ou moins individuelle selon les interprétations). Il faut même faire appel aux cultures préjudiciaires, ou parallèles à la Bible issues des philosophies grecques puis romaines qui développent les mêmes croyances. Je passe sur les nuances faute de temps, la Bible étant plus hésitante que les grecs et les romains sur le lien faute-infirmité.

Allons lire le livre du Lévitique, sorte de guide de bonnes pratiques à l'usage des prêtres et autres servants du Temple (chapitre XXI particulièrement). Il date sans doute du V<sup>e</sup> siècle avant J.C. Il y est question des infirmes : « *Tout homme qui a en lui une tare ne peut approcher, qu'il soit aveugle<sup>1</sup> ou boiteux, défiguré ou disproportionné, ou bien un homme qui a une fracture du pied ou une*

---

<sup>1</sup> La cécité semble bien être emblématique de toute tare, dans les trois religions monothéistes au moins.

*fracture de la main, ou s'il est bossu ou atrophié, s'il a une tache dans son œil, s'il est grêlé ou dartreux, s'il a un testicule broyé, tout prêtre qui a une tare ne s'avancera pas pour offrir les sacrifices par le feu à Yhwh ».*

Cela signifie très nettement que **tout porteur d'une infirmité, au sens large d'une tare, héréditaire ou acquise, est écarté du sacré.** C'est clair et net ! Tout « handicapé » est exclu de la sphère du sacré. Dieu n'aime pas les tarés, au dire de ses sacristains !

Attention cependant ; **l'infirmité exclut du sacré, mais elle a un autre visage. Elle est considérée, dans les trois religions monothéistes, comme une « épreuve » envoyée par Dieu à ses serviteurs.** On pourrait même dire que plus on est éprouvé, plus on manifeste qu'on est aimé de Dieu. C'est un peu contradictoire, je l'admets ! Vous êtes aveugle, ce n'est pas seulement la preuve que quelqu'un a péché et que vous en subissez les conséquences, mais c'est encore **la preuve que Dieu vous aime puisqu'il vous éprouve.** La compatibilité entre ces deux visages n'est pas clairement perceptible. Mais nous ne sommes pas ici dans le domaine de la rationalité. C'est à l'Islam que j'emprunte une citation, sachant que les autres religions du Livre adhèrent à ces principes :

*« Quand J'éprouve Mon esclave dans les deux choses qu'il aime le plus (ses yeux) et qu'il se montre patient je lui donne le Paradis en dédommagement de leur perte » (hadith).*

C'est le côté sadique du Dieu judéo-chrétien revisité par l'Islam. Dans la Bible, Job en avait déjà fait les frais !

Je ne vais pas poursuivre ce thème inépuisable car je voudrais tout de suite en aborder un autre. Oublions les infirmes, les tarés, en un mot les handicapés. **Ils ne sont pas les seuls exclus du sacré. Il y a une exclusion analogue, celle des femmes !** Sans même retourner aux sources bibliques et autres de l'interdit, voyons qu'il existe toujours au XXI<sup>e</sup> siècle. Dans le catholicisme il est absolu : une femme ne peut être (et ne sera jamais ajoutent les Pontifes) prêtre, c'est-à-dire ne peut accéder au sacré. On peut ergoter pour dire que les petites filles peuvent parfois servir la messe. C'est à peine toléré, c'est au bas des marches. Quelques femmes peuvent, parce qu'on manque de prêtres, présider des prières, par exemple aux obsèques. Mais pas touche aux

pouvoirs sacrés et à celui qui est au cœur du sacerdoce catholique: consacrer le pain et le vin en corps et sang du Christ<sup>2</sup>.

Les églises anglicanes, qui ont la même définition de la prêtrise que les catholiques romains, ont avancé sur le sujet. Il y a des femmes prêtres et même évêques. Les protestant.e.s n'ont pas la même notion du sacré. Dans les autres religions, très timidement, on trouve des femmes rabbins, des aumônières d'hôpitaux ou de prisons juives, musulmanes, catholiques, protestantes etc., mais c'est toujours hors du sacré.

Allons tout de même un peu aux racines des textes dits sacrés. **Si la femme est écartée de ce sacré, comme les infirmes et les tarés, c'est parce qu'elle est impure.** Cette impureté est temporaire car elle concerne tout ce qui a trait à sa fonction reproductrice (règles, accouchement etc.) mais ça fait de telles accumulations de périodes que l'on peut considérer la femme tout court comme impure. Les auteurs des textes sacrés et les commentateurs (en particulier les Pères de l'Eglise) s'en sont donné à cœur joie. Ecoutez :

*« La concupiscence l'enivre, elle blesse la conscience de quiconque s'en approche et tout homme doit faire son choix entre Dieu et cette fournaise de malice ».* L'acte sexuel inspire un tel dégoût à saint Jérôme qu'il recommande à la femme de rester vierge. Jérôme va encore plus loin dans la dénonciation de cette femme qui n'est que *« cendre, foin, sale pourriture qui a tiré son origine d'une vilaine semence ».*

*Car « si la femme savait l'horreur de son péché, elle s'habillerait de haillons pourris et se vautrerait dans la poussière et dans les larmes. Aucune parcelle de son corps ne devrait paraître à la lumière du jour et, à l'image des païennes d'Arabie, elle devrait se retrancher derrière un voile qui tombe jusqu'au dernier de ses cheveux »*

Et pour être sûre de plaire à Dieu, elle devra, selon les conseils de saint Cyprien, rechercher la gloire en souffrant qu'on la brûle, qu'on lui tranche la tête, qu'on la jette aux fauves.

On n'a pas oublié entre-temps les préconisations de Saint Paul, que l'on peut peut-être considérer comme le vrai fondateur du christianisme, du moins de la version qui a « réussi » et s'est étendue au Moyen-Orient, à l'Occident, à la Planète. *« Je ne permets pas à la*

---

<sup>2</sup> Le revirement date de 1983 avec le nouveau code de droit canonique.

*femme d'enseigner ni de faire la loi à l'homme. Qu'elle reste tranquille » (Tim. II 9,14). « Femmes soyez soumises à vos maris » (Col III 18). « Que les femmes se taisent dans les assemblées » (Cor. XIV 34,36).*

**Cette misogynie effrayante est inspirée par la peur, la peur de la fonction reproductrice de la femme, incontrôlable, la peur de la séduction** qu'elle peut exercer sur de pauvres mâles aux besoins irrépressibles mal contenus, la peur des corps et de leurs « écoulements » - jusqu'à expulser des petits hommes, avant même d'être des petits d'hommes -. (Merci Françoise Héritier !) Et le symbole que l'on retrouve dans toutes les religions, c'est ce phénomène terrifiant pour l'homme : le sang qui s'écoule du corps de la femme sans cause apparente, à date plus ou moins régulière etc. Terreur qui se conjugue à celle de la caverne diabolique du ventre de la femme, de son utérus armé de crocs capable de manger le sexe de l'homme, de lui arracher sa virilité !

Je voudrais ici faire un écart, à l'aide de deux exemples un peu insolites peut-être.

- Je ne sais pas si vous êtes adeptes d'un sport que prise fort un ancien président de notre République, **le Sumo** ? Pour ma part je n'y connais rien sinon ceci : ce sport qui a un caractère sacré (dans le Shintoïsme) est réservé aux hommes. Les femmes en sont exclues car "impures" - tiens, évidemment !. Cela se traduit par le fait qu'il n'y ait pas de sportives de cette discipline et, très matériellement, que les femmes n'aient pas le droit de mettre un pied dans l'aire où se déroule l'épreuve, le "dohyo", "domaine des dieux". Or récemment il s'est produit un sacrilège, des femmes ont enfreint l'interdiction en se précipitant sur l'aire de lutte des sumos pour porter secours à un homme et lui prodiguer un massage cardiaque au grand scandale des organisateurs, qui procédèrent par la suite à une purification du sol à grand renfort de sel... Parallèlement, j'ai appris que des femmes se lançaient dans l'exercice du sport en question, mais, évidemment, ailleurs que dans l'aire sacrée masculine et comme amatrices seulement!

- Autre exemple : j'ai appris encore qu'il était un lieu dont, jusqu'à il y a peu, **les femmes étaient exclues, la Bourse ! et plus précisément la corbeille...**

C'est très précisément le 2 mars 1967 que pour la première fois - dit-on - une femme, Annick Beauchamp journaliste à France Inter a pu fouler le sol de la Corbeille. C'était pour expliquer le fonctionnement de la Bourse à ses auditeurs, et auditrices. La Corbeille sacrée ? Allons, l'irruption d'Internet, qui n'est pas impur(e) a changé les moeurs. Mais 1967 c'est hier. Son caractère sacré me fait penser à une divinité qui en son temps fut mal vue du détenteur de la légitimité, Moïse en l'occurrence : c'était le Veau d'Or. Son règne fut bref après la colère du Patriarche, du moins sous sa version biblique. (Exode ch. 32).

Voilà donc : **le sacré n'est pas seulement l'espace des dieux, mais la propriété des hommes. Les femmes en sont exclues car impures; de même les infirmes.** Je ne vais pas développer ici ce dernier point car nous en aurions pour des heures.

Juste deux petits flashes : jusque dans les années 50 environ, l'Eglise catholique refusait d'ordonner prêtres des personnes (hommes) handicapées (par exemple en fauteuil roulant), et d'admettre dans les communautés religieuses des personnes (hommes ou femmes) handicapées.

Jusqu'à un futur indéterminé l'Eglise catholique refuse d'ordonner des femmes prêtres, on le sait...

Au risque de choquer je dirais que le travail d'extraction de la gangue des religions est d'abord le **refus du sacré** car il est facteur d'exclusion de la moitié de l'humanité, des femmes; car il est la légitimation absolue de l'arbitraire du pouvoir masculin.

Je dirai donc NON au sacré, que ce dernier soit religieux, c'est-à-dire en relation avec le divin, mais aussi, nous l'avons vu, le sacré non religieux (on pourrait dire matérialiste, mais ce terme est trop restrictif).

Je dirai que rien n'est sacré, aucune personne, roi.reine ou prêtre, aucun lieu, aucune terre ne sont sacrés, aucune parole n'est sacrée, aucun culte, rite, traditions ne sont sacrés, aucune Eglise n'est sacrée, il n'y a pas d' "amour *sacré* de la Patrie" ! ni de drapeau sacré...

On pourrait peut-être dire, au contraire "tout est sacré", mais cette assertion ne me plaît pas. Le sens étymologique, hérité du latin, signifie "séparation"; on ne peut pas dire que tout est... séparé, puisque ce que nous voulons, c'est abolir la séparation, l'exclusion, la mise à l'écart, la divinisation de l'autorité (mâle) sur le modèle commun aux trois monothéismes : "Moi Yhwh le premier, oui c'est moi" (Esaïe 41 : 4); "Il n'y a pas de dieu en dehors d'Allah" (Coran 47 : 19)... Le pouvoir est unique, et comme par un immense consensus il est mâle, il ne reste pas de place à égalité de rang pour l'être femelle. Allez voir plus bas.

Volontairement je n'ai pas voulu développer l'autre volet de ma réflexion, le handicap, la femme handicapée. C'est impossible en 20 minutes ! Dans la représentation du monde qu'elle a construit depuis des temps immémoriaux, l'humanité au masculin a pensé en termes de binômes, d'oppositions qui servent à penser la division des sexes : pur/impur, chaud/froid/, sec/humide, (voir Françoise Héritier). **Ajoutons : valide/infirme.** Le second terme penche donc vers le féminin, quel que soit son sexe, l'infirme penche du côté du féminin, du faible, de l'incapable.

C'est dire que l'aventure - la tragédie - de la femme handicapée (doublement exclue) est doublement identique à celle de la femme tout court.

J'espère développer cela avant d'être ... totalement gâteaux !

Aout 2018